

Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le Lundi 13 novembre 2023 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre conseil à 19h00 à la salle Amicale

Sont présents :

MESSIEURS : Richard Lefrançois, Marc-André Routhier, Sebastien Grondin, René Breton, Dominic Parent

Sous la présidence de MME Andréa Gosselin, mairesse.

Est également présente Mme Sonia Tardif, directrice générale / greffière-trésorière.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 2 octobre 2023.
3. Adoption des minutes de la séance extraordinaire du 30 octobre 2023
4. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
5. Adoption des comptes du mois.
6. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
7. Correspondance.
8. Période de questions.
9. Rapport de la MRC.
10. Rapport des conseillers.
11. Rapport du responsable des travaux publics.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12. Avis de motion et dépôt du projet de règlement no 389 ayant pour objet d'établir les prévisions budgétaires pour l'année financière 2024
13. Fixer les dates des séances 2024
14. Fixer la date de la présentation des prévisions budgétaires 2024-4 décembre 2023 à 18h30
15. Fixer le taux d'intérêt pour 2024
16. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil ainsi que la déclaration des intérêts pécuniaires des personnes liées.
17. Conseil des aînés de la MRC des Appalaches -cotisation annuelle
18. Dépôt des états financiers comparatifs
19. Soumissions Solutions GA

SÉCURITÉ PUBLIQUE

20. Engagement du directeur du service incendie, adjoints au directeur et officiers pour les casernes de Saint-Jacques de Leeds et Saint-Pierre de Broughton

TRANSPORT

21. Résultat de l'ouverture des soumissions-travaux de construction entrepôt municipal
22. Demande au ministère des transports- zone tampon sur la route 269 aux entrées sud et nord de la municipalité et régularisation de la zone scolaire de 30 km/h sur la rue principale.
23. Demande pour entreposage hivernal des équipements de voirie
24. Programme d'aide à la voirie locale-volet PPA-travaux de réfection sur le rang 6 est

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

25. Offre d'achat terrain du 15, rue des Chênes (lot 6 442 160) par Atom13

26. Demande de Scierie B. Inc.- condition à l'émission du permis 2022- 018C
27. Adoption du règlement numéro 387 sur la création d'un comité de démolition dans le cadre de l'application du règlement numéro 385.

HYGIÈNE DU MILIEU

28. Appel d'offres sur invitation pour la vidange des installations septiques hors périmètre urbain

LOISIRS ET CULTURE

29. Lancement du Canada en Fête 2024-date limite 21 novembre 2023
30. Renouvellement de l'entente de travail de madame Mathilde Tremblay Grenier au poste conciergerie -modification
31. Embauche pour l'arrosage de la patinoire -monsieur Jacques Breton
32. Opération Nez rouge 2023- appui financier demandé
33. Activité de Noël du 25 novembre 2023 et autorisation de passage pour la parade du père Noël.
34. Demande d'appui au Comité des loisirs pour un projet d'ateliers de cuisine
35. Nouvelle bibliothèque
36. Demande Emploi d'été Canada 2024- date limite le 10 janvier 2024
37. Tourisme Chaudière Appalaches- renouvellement d'adhésion pour 2024

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 219-11-23 Proposée par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert.

ADOPTION DES MINUTES DU 2 OCTOBRE 2023

- 220-11-23 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2023 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

ADOPTION DES MINUTES DU 30 OCTOBRE 2023

- 221-11-23 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 octobre 2023 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

222-11-23

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS

Adm. gén. :	69, 543.26\$
Incendie :	10, 023.10
Sécurité :	1, 861.52
Voirie :	279,039.39
Hygiène du milieu :	23,532.84
Urbanisme :	4,784.90
Loisirs :	16,656.03
Salaires :	13,374.37

TOTAL :	418,815.41\$
---------	--------------

RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

223-11-23

Proposée par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

CORRESPONDANCE

La correspondance est disponible au bureau pour consultation

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Gosselin invite les citoyens à la période de questions.

-Madame Lydia Lambert et monsieur Anthony Cyr exposent le problème du fossé de drainage situé en totalité sur les terrains qu'ils ont acquis de la municipalité le 31 août 2023 (lots 5 437 926 et 5 437 927).

RAPPORT DE LA MRC

Madame Gosselin fait un bref rapport de la MRC.

RAPPORT DES CONSEILLERS

Monsieur Marc-André Routhier informe le conseil de l'organisation des activités à venir : Marché de Noël le 25 novembre 2023, Parade du père Noël -25 novembre 2023, Cinéma de Noël -jeudi 7 décembre 2023 et le Spectacle de danse 17 décembre 2023.

RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

En l'absence du directeur des travaux publics; la directrice générale fait son rapport des travaux réalisés au cours du mois d'octobre

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 389 AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR LE BUDGET (PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES) POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024

224-11-23

AVIS DE MOTION est donné par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adoptera le règlement 388 ayant pour objet d'établir le budget (prévisions budgétaires) pour l'année financière 2024.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil et il a été présenté par la mairesse.

FIXER LES DATES DE SÉANCES 2024

225-11-23

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Richard Lefrancois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires pour 2024, à savoir :

8 janvier
5 février
4 mars
8 avril
6 mai
3 juin
8 juillet
12 août
9 septembre
7 octobre
11 novembre
2 décembre

QUE les séances soient tenues au Centre culturel – salle l'Amicale à compter de 19h00.

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale / greffière -trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

FIXER LA DATE DE LA PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

226-11-23 Proposée par M. René Breton et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les prévisions budgétaires 2024 soient présentées et adoptées le 4 décembre 2023 à 18h30 à la salle l'Amicale.

FIXER LE TAUX D'INTÉRÊT POUR 2023

227-11-23 Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le taux d'intérêt pour les arrérages de taxes soit fixé à 12 % pour l'année 2024.

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL ET DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES PERSONNES LIÉES

Tel que prévu à l'article 358 de la Loi sur les élections et référendum municipaux ; les élus suivants remettent leurs déclarations de mise à jour à la directrice générale :

- Madame Andréa Gosselin
- Monsieur Richard Lefrançois
- Monsieur Marc-André Routhier
- Monsieur Sébastien Grondin
- Monsieur René Breton
- Monsieur Dominic Parent

CONSEIL DES AÎNÉS DE LA MRC DES APPALACHES

228-11-23 Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un montant de 40 \$ soit remis et que monsieur Richard Lefrançois représente la municipalité sur ce comité.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS

Tel que prévu à l'article 176.4 du Code municipal ; les deux états financiers comparatifs sont déposés à la séance du conseil.

SOUSSIONS SOLUTIONS GA

CONSIDÉRANT la demande de la municipalité à Solutions GA de Sainte-Marie de Beauce pour la fourniture de différents équipements informatiques pour l'hôtel de ville;

229-11-23 Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte les soumissions suivantes :

- Numéro 50182 au montant de 885.00\$ plus les taxes incluses pour la fourniture d'un système de copie de sécurité pour le serveur informatique de la municipalité incluant l'abonnement annuel ainsi qu'un disque dur externe portable de marque Seagate one Touch 2 TO.

-Numéro 50214 au montant de 595.49\$ plus les taxes incluses pour la fourniture d'un écran d'ordinateur de 21,5 pouces de marque Lenovo (garantit de 3 ans du manufacturier) pour le poste de responsable des loisirs& communication incluant une License Office 2021 (Excel, Outlook, Powerpoint, Word, OneNote)

-Numéro 49880 au montant de 1,201.05\$ plus les taxes incluses pour la fourniture d'un ordinateur Lenovo Thinkcentre NEO 50 S GEN 4 (garanti de 3 ans du fabricant) pour le poste de greffier trésorier incluant une License Office 2021 (Excel, Outlook, Powerpoint, Word, OneNote).

S'il y a lieu, les frais d'installation des nouveaux équipements seront au tarif de 125.00\$ de l'heure et ils ne sont pas inclus dans la soumission.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

ENGAGEMENT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE, ADJOINTS AU DIRECTEUR ET OFFICIERS POUR LES CASERNES DE SAINT-JACQUES DE LEEDS ET SAINT-PIERRE DE BROUGHTON

230-11-23

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à la majorité des conseillers présents que M. Kevin Pomerleau soit engagé à titre de directeur du service incendie et garde-feu à compter du 1 janvier 2024 au salaire² de base, fixé par le conseil municipal.

QUE M. Daniel Nadeau soit engagé à titre d'adjoint au directeur du service incendie à compter du 1 janvier 2024, pour la caserne de Saint-Jacques de Leeds au salaire² de base, fixé par le conseil municipal.

QUE M. Guillaume Lecours soit engagé à titre d'adjoint au directeur du service incendie à compter du 1 janvier 2024, pour la caserne de Saint-Pierre-de-Broughton - au salaire² de base, fixé par le conseil municipal.

QUE M. Éloi Mercier et M. Rémi Blanchette soient engagés à titre d'officiers à compter du 1 janvier 2024 pour la caserne de Saint-Jacques de Leeds au salaire² de base, fixé par le conseil municipal.

QUE M. Jean-Nicolas Guérard soit engagé à titre d'officier à compter du 1 janvier 2024 pour la caserne de Saint-Pierre-de-Broughton au salaire² de base, fixé par le conseil municipal.

QUE copie de cette résolution soit envoyée aux municipalités de Kinnear's Mills et de Saint-Pierre-de-Broughton pour adoption par leur conseil respectif.

² Un document renferme les salaires horaires et de base des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

Fait à noter : Monsieur le conseiller Dominic Parent et Monsieur le conseiller Sébastien Grondin se retirent des délibérations sur ce point à l'ordre du jour.

TRANSPORT

RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS - TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'ENTREPÔT MUNICIPAL

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales a confirmé une aide financière de 162 750\$ s'appliquant à un coût maximal admissible de 217 000\$ pour la construction d'un entrepôt municipal dans le cadre du volet 1 du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (dossier numéro 2030313);

ATTENDU la demande de soumissions le 5 septembre 2023 sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) pour la réalisation des travaux de construction d'un entrepôt municipal au printemps 2024;

ATTENDU la réception de huit (8) soumissions avant la date l'ouverture du 28 septembre 2023

Construction Jacques Malette & Fils Inc.	219 602.25\$
2754-2778 Québec Inc.(Gesconov)	224 104.67\$
9101-7327 Québec Inc.(CRL Construction)	269 757.22\$
Construction Mathieu Roussin Inc	271 754.34\$
Lévesque& Associés Construction Inc.	272 490.75\$
Les Habitations Réno+	282 126.58\$
Action Estimation Inc.	302 595.80\$
Construction Jacques Raiche & fils Inc.	457 600.50\$

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme est Construction Jacques Malette et Fils Inc.;

231-11-23

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds octroi le contrat au plus bas soumissionnaire conforme à Construction Jacques Malette et Fils Inc. au montant de 219 602.25\$\$ taxes incluses.

Que la municipalité prévoit les fonds nécessaires à la réalisation du projet lors des prévisions budgétaires de l'année 2024.

QUE la mairesse et/ou la directrice générale / greffière-trésorière soient autorisées, et elles le sont par les présentes, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds les documents selon le cas.

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS- ZONE TAMPON SUR LA ROUTE 269 AUX ENTRÉES SUD ET NORD DE LA MUNICIPALITÉ ET RÉGULARISATION DE LA ZONE SCOLAIRE DE 30 KM/H SUR LA RUE PRINCIPALE.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est préoccupée par la sécurité des piétons puisque celle-ci est compromise avec la vitesse excessive des usagers de la rue principale;

232-11-23

Il est proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Richard Lefrancois Et résolu à l'unanimité :

De demander au ministère des Transports d'abaisser la limite de vitesse sur la Route 269 aux entrées Nord et Sud du village, où la limite maximale autorisée passe de 90 km/h à 50 km/h de façon drastique et de procéder à la création d'une zone tampon à 70 km/h.

Et

De demander au ministère des Transports de régulariser la zone scolaire sur la rue principale par l'installation d'un panneau de signalisation de couleur jaune.

DEMANDE POUR ENTREPOSAGE HIVERNAL DES ÉQUIPEMENTS DE VOIRIE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Kinnear's Mills est d'accord pour mettre à la disposition de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds un espace dans son garage municipal pendant la période hivernale 2023-2024 afin de permettre l'entreposage d'équipements de voirie;

233-11-23

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rene Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accepte l'offre de la municipalité de Kinnear's Mills et que les assureurs soient informés de cette décision.

***PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-VOLET PPA-
TRAVAUX DE RÉFECTION SUR LE RANG 6 EST***

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2023 à compter** de la troisième année civile de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE l'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles, à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE l'aide financière est répartie en trois versements annuels correspondant au total des pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de :

- 40 % de l'aide financière accordée, pour le premier versement;
- 80 % de l'aide financière accordée moins le premier versement, pour le deuxième versement;
- 100 % de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement;

ATTENDU QUE les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS

234-11-23

Il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et unanimement résolu et adopté que le conseil de Saint-Jacques-de-Leeds approuve les dépenses d'un montant de 275,390.89\$ taxes incluses relatifs aux

travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

OFFRE D'ACHAT TERRAIN DU 15, RUE DES CHÊNES (LOT 6 442 160) PAR ATOM13

ATTENDU l'appel de propositions en regard des trois (3) terrains du nouveau parc industriel;

ATTENDU le dépôt d'une offre d'achat pour le terrain du 15, rue des Chênes;(lot numéro 6 442 160) pour un montant de cinq cent-treize dollars 513\$;

235-11-23

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à la majorité des conseillers présents que l'offre énumérée ci-dessus soit acceptée.

QUE le tout soit conforme aux conditions stipulées dans l'avis public et le formulaire en regard de cet appel de propositions pour la vente desdits terrains et de la résolution # 237-10-21.

QUE la vente du terrain soit faite sans garantie légale et que les frais de notaire et/ou d'arpenteur si requis soient à la charge de l'acheteur.

QUE le maire et/ou la directrice générale / secrétaire-trésorière soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds l'acte notarié ou tout autre document à l'égard de cette vente.

Fait à noter : Madame la mairesse Andréa Gosselin se retire des délibérations sur ce point à l'ordre du jour.

DEMANDE DE SCIERIE B. INC.- CONDITION À L'ÉMISSION DU PERMIS 2022- 018C

ATTENDU la résolution municipale numéro 150-06-22 qui autorisait temporairement l'implantation d'un bâtiment en toile (type dôme) sur le terrain du 35, rue des Chênes; soit jusqu'au 30 juin 2023;

ATTENDU l'émission du permis de construction numéro 2022-018C qui fait état des obligations du propriétaire ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de monsieur Rémi Blanchette par courriel le 5 octobre 2023 qui consiste à extensionnel de cinq (5) ans l'autorisation initiale pour construire un bâtiment permanent en acier de 40 pieds x 60 pieds sur le terrain ;

236-11-23

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de prolonger son autorisation temporaire du bâtiment de toile sur le terrain jusqu'au 30 juin 2024. La demande de permis de construction pour un bâtiment permanent devant être reçue à la municipalité pour cette même date.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 387 SUR LA CRÉATION D'UN COMITÉ DE DÉMOLITION DANS LE CADRE DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 385.

237-11-23

Proposé par M. Richard Lefrancois et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité adopte sans changement le règlement numéro 387 sur la création d'un comité de démolition.

HYGIÈNE DU MILIEU

APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LA VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES HORS PÉRIMÈTRE URBAIN

ATTENDU QUE le contrat actuel avec Sanitaire Fortier pour la collecte et le transport des boues des installations septiques hors périmètre urbain se termine le 31 décembre 2023 ;

ATTENDU QUE le règlement # 348 sur la gestion contractuelle permet à la Municipalité de conclure des contrats de gré à gré lorsque le dépenses, par contrat, sont inférieur à 105 700 \$, taxes incluses (seuil d'appel d'offre public);

ATTENDU QUE La municipalité souhaite privilégier des contrats de gré à gré pour la réalisation de ces travaux;

ATTENDU QUE la Municipalité verra donc à demander des prix d'ici le 23 novembre 2023 à 10h00 pour réaliser les travaux pour les années 2024,2025,2026 et 2027;

238-11-23

Proposé par M. Marc André Routhier et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds autorise la directrice générale / greffière trésorière à préparer les documents et à demander des prix par courriel aux fournisseurs spécialisés afin d'obtenir des prix selon les différentes catégories d'installations septiques sur son territoire.

LOISIRS ET CULTURE

LANCEMENT DU CANADA EN FÊTE 2024-DATE LIMITE 21 NOVEMBRE 2023

ATTENDU QUE la municipalité souhaite déposer une demande de financement pour un projet de 5000\$ ou moins à LANCEMENT DU CANADA EN FÊTE 2024 ;

239-11-23

Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds soumette une demande d'aide financière pour l'organisation d'une journée en 2024.

QUE Mme Andréa Gosselin, mairesse, et/ou Mme Catherine Grenier Pouliot, responsable des communications et des loisirs, soient autorisées à signer les documents relatifs à cette demande de financement pour et au nom de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds.

**RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE TRAVAIL DE
MADAME MATHILDE TREMBLAY
GRENIER AU
POSTE CONCIERGERIE -MODIFICATION**

240-11-23

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité renouvelle l'entente avec madame Mathilde Tremblay et qu'un addenda soit préparé pour tenir compte des changements apportés.

Que la municipalité procède à une offre d'emploi pour les tâches qui doivent être réattribuées à une autre personne suite à la demande de madame Mathilde Tremblay Grenier.

**EMBAUCHE POUR L'ARROSAGE DE LA PATINOIRE -
MONSIEUR JACQUES BRETON**

241-11-23

Proposé par M. Marc Routhier et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à la majorité des conseillers présents que la municipalité embauche monsieur Jacques Breton pour les travaux d'arrosage de la patinoire durant la saison 2023-2024 selon l'entente intervenue entre les parties .

Fait à noter : Monsieur René Breton se retire des délibérations sur ce point à l'ordre du jour.

OPÉRATION NEZ ROUGE 2023- APPUI FINANCIER DEMANDÉ

242-11-23

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Marc André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un montant de 100\$ soit remis à l'organisme.

**ACTIVITÉ DE NOËL DU 25 NOVEMBRE 2023 ET
AUTORISATION DE PASSAGE POUR LE DÉFILÉ DU PÈRE
NOËL**

CONSIDÉRANT QUE le Comité des loisirs prévoit organiser un défilé de Noël et que le budget prévu pour l'activité est de 1000\$;

CONSIDÉRANT QUE le Comité des loisirs demande à la municipalité de participer aux dépenses de l'activité;

243-11-23

Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds :

Que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte de verser un montant de 500\$ maximum pour défrayer une partie des coûts du défilé de Noël.

Que la municipalité autorise le passage du défilé de Noël dans les rues du village.

**DEMANDE D'APPUI AU COMITÉ DES LOISIRS POUR UN
PROJET D'ATELIERS DE CUISINE COLLECTIVE
INTERGÉNÉRATIONNELS**

ATTENDU QUE le Comité des loisirs de Saint-Jacques de Leeds présente un projet au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme Culture et Inclusion ;

ATTENDU QUE la réalisation du projet permettra d'offrir des ateliers de cuisine collective à nos citoyens et que cette initiative s'inscrit dans le plan d'action de la politique familiale de la municipalité ;

244-11-23 Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accepte d'appuyer la demande du Comité des loisirs dans sa demande d'aide financière au programme Culture et Inclusion et que la salle du 425, rue principale soit offert gratuitement pour la tenue des cours

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE -AUTORISATION DES DÉPENSES EN LIEN AVEC LES TRAVAUX MUNICIPAUX POUR LE RACCORDEMENT DES ENTRÉES DE SERVICES AVEC LE BÂTIMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

ATTENDU QUE la municipalité doit se procurer le matériel nécessaire pour le raccordement des entrées de services auprès de différents fournisseurs et que l'entreprise Excavation LMB Inc. s'occupera de l'exécution des travaux municipaux ;

245-11-23 Proposé par M. René Breton et appuyé par M Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité autorise les dépenses en lien avec les travaux du raccordement des entrées de services de la nouvelle bibliothèque selon le montant estimé de 25,000\$.

DEMANDE EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2024- DATE LIMITE LE 10 JANVIER 2024

246-11-23 Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds procède à une demande auprès d'Emploi et Développement social Canada dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2024 pour trois emplois comme moniteur pour le camp de jour– 8 semaines.

QUE Mme Andréa Gosselin, mairesse et/ou Mme Sonia Tardif, directrice générale/greffière -trésorière, soient autorisées, et ils le sont par les présentes, à présenter et signer tous les documents se référant à cette demande.

TOURISME CHAUDIÈRE APPALACHES- RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION POUR 2024

CONSIDÉRANT QUE la Corporation du Patrimoine participera pour 50% des frais de l'adhésion 2024 à Tourisme Chaudière-Appalaches ;

247-11-23 Proposé par M. René Breton et appuyé par M Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds renouvelle son adhésion pour l'année 2024 auprès de Tourisme Chaudière-Appalaches au coût de 325.00\$ plus les taxes applicables.

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

248-11-23 Proposé par M. Richard Lefrançois et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 20h01.

Andréa Gosselin
Mairesse

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale /
greffière-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale / greffière-trésorière